

HSBC EURO EQUITY VOLATILITY FOCUSED

Communication commerciale | Rapport mensuel 31 août 2025 | Part Z



Objectif d'investissement

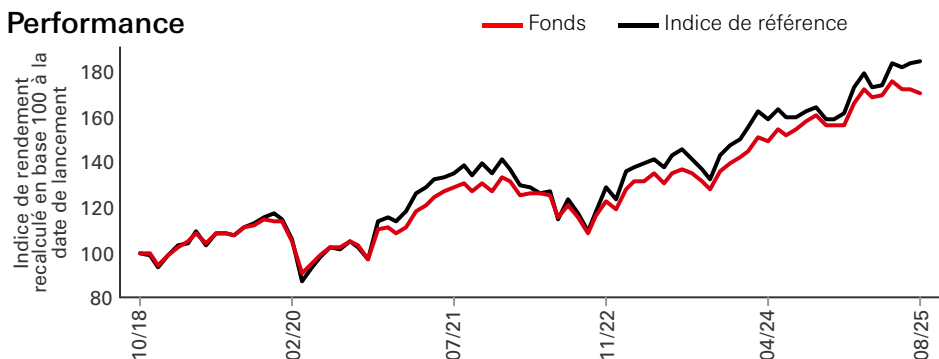
HSBC Euro Equity Volatility Focused, de classification « Actions de pays de la zone Euro », a pour objectif de gestion de participer aux marchés actions cotées dans les pays membres de l'Union Monétaire Européenne tout en recherchant une volatilité inférieure à ces marchés sur la durée de placement recommandée. Indicateur de référence pour information : MSCI EMU. Cet indicateur regroupe de nombreuses actions représentant les plus grosses capitalisations boursières des pays de la zone euro. Cet indicateur est calculé en euro et dividendes nets réinvestis par Morgan Stanley Capital Index (code Datastream : MSEMUIL).



Principaux risques

- La valeur des parts du Fonds peut évoluer tant à la hausse qu'à la baisse, et tout capital investi dans le Fonds court un risque.
- La valeur des titres investissables peut évoluer au fil du temps en raison d'un large éventail de facteurs, y compris : l'actualité politique et économique, les politiques gouvernementales, les évolutions démographiques, la culture et la population, les désastres naturels ou d'origine humaine, etc.

Performance



Détails de la Part

Indicateurs clés

Valeur liquidative par action	EUR 1.694,08
Performance 1 mois	-0,80%
Volatilité 3 ans	11,19%

Données du Fonds

Conforme à la directive UCITS V	Oui
Traitement des dividendes	Capitalisation
Fréquence de valorisation	Quotidien
Heure d'évaluation	17:35 France
Devise de base de la Catégorie d'actions	EUR
Domicile	France
Date de création	17 octobre 2018
Encours du fonds	EUR 173.563.467
Indice de référence	100% MSCI EMU Net
Gérant	Abderrahman Belcaid Pascal Pierre

Commissions et frais

Montant des frais courants ¹	0,030%
---	---------------

Codes

ISIN	FR0013261229
Symbole Bloomberg	HSEEVFZ FP

¹Le Montant des frais courants est fondé sur les frais d'un exercice. Ce montant inclut les frais de gestion annuels mais pas les frais de transaction. Ce montant peut varier avec le temps.

Les performances obtenues par le passé ne permettent pas de prévoir les rendements futurs. Les rendements futurs dépendront, entre autres, de l'évolution des marchés, de la compétence du gestionnaire de fonds, du niveau de risque du fonds et des frais de gestion et, le cas échéant, des frais de souscription et de rachat. Le rendement, soit la valeur de l'argent investi dans le fonds, peut devenir négatif à la suite de baisses du cours et de fluctuations de change. Il n'existe aucune garantie que la totalité de votre capital investi puisse vous être restituée. Sauf indication contraire, l'inflation n'est pas prise en compte.

Le présent document est une communication à vocation commerciale. Veuillez vous reporter au prospectus et au DICI avant de prendre toute décision définitive en matière d'investissement.

Pour connaître la définition des termes, veuillez consulter le Glossaire au moyen du QR code et le Prospectus.

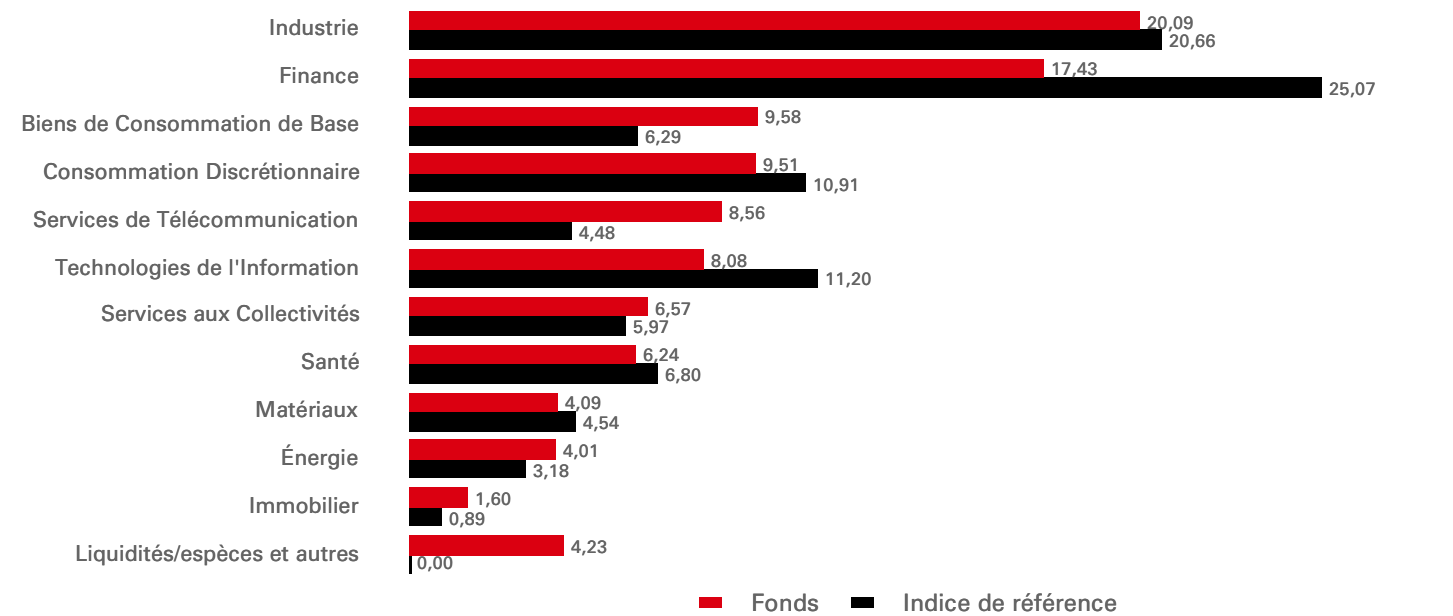
Source: HSBC Asset Management, données au 31 août 2025

Performance (%)	Depuis le début d'année	1 mois	3 mois	6 mois	1 an	3 ans annualisés	5 ans annualisés	10 ans annualisés	Depuis le lancement annualisé
Z	9,03	-0,80	-2,95	-0,78	8,06	13,84	10,14	--	7,97
Indice de référence	14,42	0,40	0,65	3,11	13,34	16,26	11,98	--	9,05

Performances nettes civiles (%)	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024
Z	--	--	--	--	20,41	-2,50	19,82	-10,39	16,65	12,20
Indice de référence	--	--	--	--	25,45	-1,02	22,16	-12,47	18,78	9,49

Caractéristiques des actions	Fonds	Indice de référence	3 ans Mesures des risques	Z Indice de référence
Nombre de lignes hors liquidités	50	217	Volatilité	11,19% 13,21%
Cap. de marché moyenne (EUR Mil.)	77.095	96.490	Ratio d'information	-0,65 --
			Bêta	0,82 --

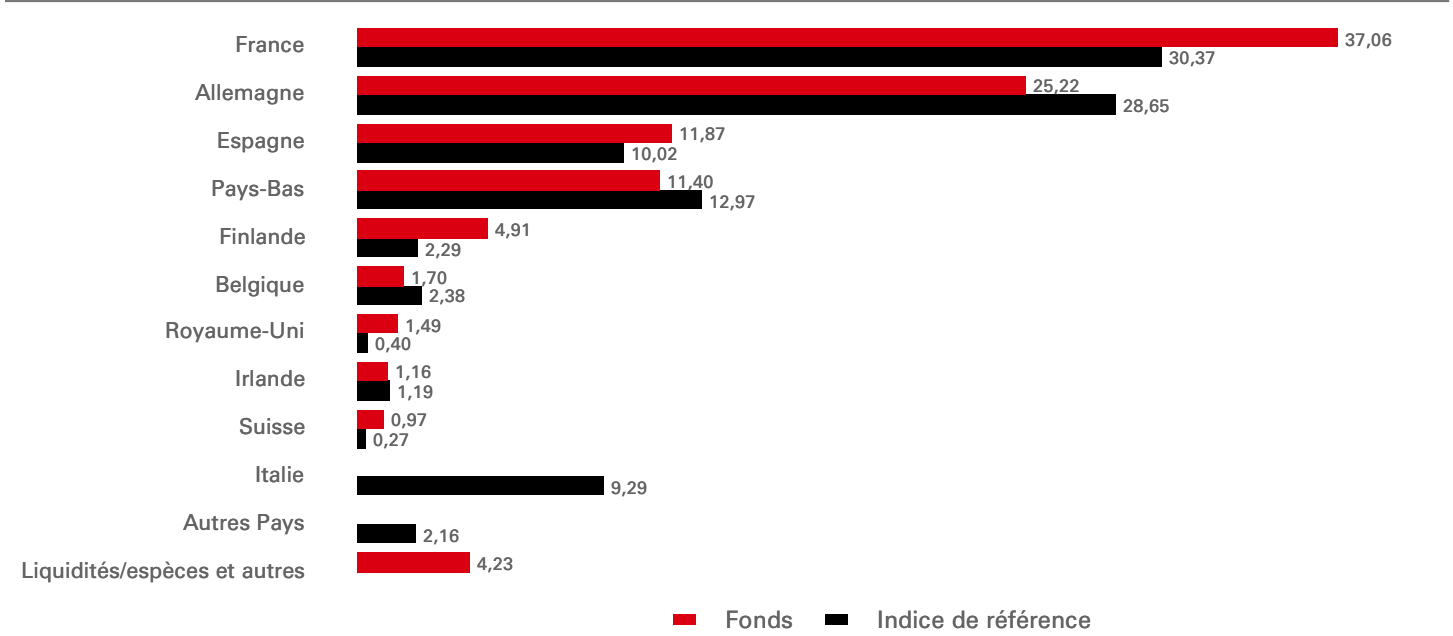
Allocation sectorielle (%)



Score ESG de HSBC	Score ESG	E	S	G
Fonds	6,5	7,6	5,7	6,3
Indice de référence	6,2	7,0	5,3	6,2

Une méthodologie exclusive est utilisée pour calculer la note ESG d’une entreprise. Un chiffre plus élevé indique un profil ESG plus favorable selon HSBC.

Répartition par pays (%)



Top 10 principales lignes	Secteur	Pondération (%)
SAP SE	Technologies de l'Information	4,40
Deutsche Telekom AG	Services de Télécommunication	3,78
ING Groep NV	Finance	3,56
Allianz SE	Finance	3,55
EssilorLuxottica SA	Santé	3,27
Iberdrola SA	Services aux Collectivités	3,14
Thales SA	Industrie	2,80
Koninklijke Ahold Delhaize NV	Biens de Consommation de Base	2,80
Legrand SA	Industrie	2,71
Muenchener Rueckversicherungs-Gesellschaft AG in Muenchen	Finance	2,68

Les 10 participations principales excluent les participations en trésorerie et équivalents de trésorerie ainsi que les participations dans des fonds du marché monétaire.

Glossaire



www.assetmanagement.hsbc.fr/api/v1/download/document/fr0000427809/fr/fr/glossary

Avis de non-responsabilité à l’égard des indices

Source : MSCI. Les informations de MSCI sont exclusivement réservées à votre usage interne, ne peuvent être reproduites ou rediffusées sous quelque forme que ce soit et ne peuvent servir de base ou de composante pour un produit, instrument ou indice financier. Aucune information de MSCI ne constitue un conseil ou une recommandation de (ne pas) prendre une décision d’investissement et ne peut être considérée comme tel. Les données et analyses historiques ne donnent aucune indication ou garantie quant aux analyses, prévisions ou prédictions de performances futures. Les informations de MSCI sont fournies « telles quelles » et leur utilisateur assume la totalité des risques de l’utilisation qu’il en fait. MSCI, ses Sociétés affiliées et toutes les personnes impliquées dans la composition, le calcul ou la création d’informations de MSCI (collectivement, les « Parties MSCI ») déclinent expressément toute garantie (y compris, entre autres, les garanties d’originalité, d’exactitude, d’exhaustivité, de pertinence, d’absence de contrefaçon, de qualité marchande ou d’adéquation pour un usage particulier) quant aux informations contenues dans les présentes. Sans préjudice de ce qui précède, les Parties MSCI déclinent toute responsabilité quant aux dommages directs, indirects, spéciaux, accessoires, exemplaires, consécutifs (y compris, notamment, au titre d’un manque à gagner) ou autres. (www.msci.com)

Source: HSBC Asset Management, données au 31 août 2025

Informations importantes

Cette présentation est produite et diffusée par HSBC Asset Management et n'est destinée qu'à des investisseurs professionnels au sens de la directive européenne MIF. L'ensemble des informations contenu dans ce document peut être amené à changer sans avertissement préalable. Toute reproduction ou utilisation sans autorisation (même partielle) de ce document engagera la responsabilité de l'utilisateur et sera susceptible d'entraîner des poursuites.

Ce document ne revêt aucun caractère contractuel et ne constitue en aucun cas ni une sollicitation d'achat ou de vente, ni une recommandation d'achat ou de vente de valeurs mobilières dans toute juridiction dans laquelle une telle offre n'est pas autorisée par la loi.

Les commentaires et analyses reflètent l'opinion de HSBC Asset Management sur les marchés et leur évolution, en fonction des informations connues à ce jour. Ils ne sauraient constituer un engagement de HSBC Asset Management.

Les dispositions fiscales appliquées dépendent de la situation du souscripteur. Les dispositions peuvent évoluer dans le temps.

Le capital n'est pas garanti. Il est rappelé aux investisseurs que la valeur des parts et des revenus y afférant peut fluctuer à la hausse comme à la baisse et qu'ils peuvent ne pas récupérer l'intégralité du capital investi.

Il est à noter que la commercialisation du produit peut cesser à tout moment sur décision de la société de gestion.

En conséquence, HSBC Asset Management ne saurait être tenue responsable d'une décision d'investissement ou de désinvestissement prise sur la base de ces commentaires et/ou analyses.

Toutes les données sont issues de HSBC Asset Management sauf avis contraire.

Les informations fournies par des tiers proviennent de sources que nous pensons fiables mais nous ne pouvons en garantir l'exactitude.

Pour obtenir des informations supplémentaires et complètes (y compris, mais sans s'y limiter, concernant les droits des investisseurs ou les coûts et frais), veuillez consulter le prospectus.

La société de gestion ne peut décider de manière unilatérale de la liquidation du Fonds. Le Conseil d'administration peut par ailleurs décider de liquider le Fonds dans certaines circonstances énoncées dans le prospectus et les statuts du Fonds.

En cas de besoin, les investisseurs peuvent se référer à la charte de traitement des réclamations disponible dans le bandeau de notre site internet et sur le lien suivant :

<https://www.assetmanagement.hsbc.fr/-/media/files/attachments/france/common/traitement-reclamation-amfr-vf.pdf>